



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**T.90**

**Amendement 2**  
(07/96)

SÉRIE T: EQUIPEMENTS TERMINAUX ET  
PROTOCOLES DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

---

Caractéristiques et protocoles des terminaux  
applicables aux services de télématique dans  
le RNIS

**Amendement 2**

Recommandation UIT-T T.90 – Amendement 2

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

---



## **AMENDEMENT 2 À LA RECOMMANDATION UIT-T T.90**

### **CARACTÉRISTIQUES ET PROTOCOLES DES TERMINAUX APPLICABLES AUX SERVICES DE TÉLÉMATIQUE DANS LE RNIS**

#### **Résumé**

La Commission d'études 8 a convenu de soumettre des propositions d'amendements aux Recommandations T.4 et T.30, visant à y inclure l'utilisation facultative du système de modulation défini dans la Recommandation V.34. L'amendement 2 à la Recommandation T.90 traite de l'adjonction d'un *identificateur de profil de télématique* permettant de différencier l'utilisation des procédures définies dans l'Annexe C/T.30 pour le fonctionnement analogique en mode duplex V.34, de l'utilisation des mêmes procédures en mode numérique dans l'environnement RNIS.

#### **Source**

L'amendement 2 à la Recommandation UIT-T T.90, que l'on doit à la Commission d'études 8 (1993-1996) de l'UIT-T, a été approuvé le 3 juillet 1996 selon la procédure définie dans la Résolution N° 1 de la CMNT.

## AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT responsable de l'établissement de normes mondiales (Recommandations) en matière de télécommunications, et auquel participent quelque 179 pays membres, 84 exploitations de télécommunications reconnues, 145 organisations scientifiques et industrielles et 38 organisations internationales.

L'approbation des Recommandations par les membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT) (Helsinki, 1993) De plus, la CMNT, qui se réunit tous les quatre ans, approuve les Recommandations qui lui sont soumises et établit le programme d'études pour la période suivante.

Dans certains secteurs de la technologie de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression «Administration» est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

© UIT 1996

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
1 Introduction.....	1
2 Modifications qu'il convient d'apporter à l'Annexe F de la Recommandation T.90...	1



**Amendement 2 à la Recommandation T.90**

**CARACTÉRISTIQUES ET PROTOCOLES DES TERMINAUX APPLICABLES AUX SERVICES DE TÉLÉMATIQUE DANS LE RNIS**

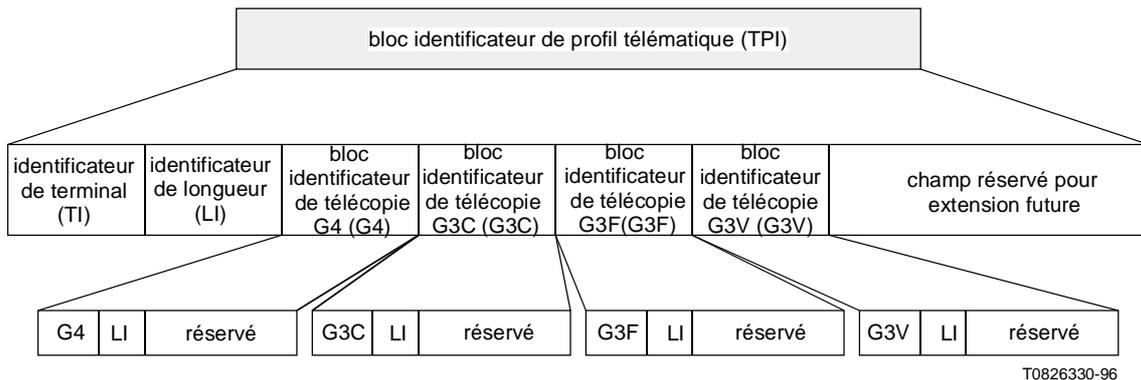
(Genève, 1996)

**1 Introduction**

Etant donné que l'Annexe C/T.30 prévoit l'envoi d'un champ d'information XID (défini dans la Recommandation T.90) au cours de l'échange DIS-DCS/DTC, il est nécessaire de distinguer entre l'utilisation de l'Annexe C/T.30 en mode analogique, avec modem V.34 en duplex et son utilisation en mode numérique dans un environnement RNIS. Pour cette raison, il faut ajouter un nouvel indicateur TPI et le codage associé dans les paragraphes F.3.1.3 et F.3.1.4 afin d'identifier ce mode d'utilisation des procédures de l'Annexe C/T.30.

**2 Modifications qu'il convient d'apporter à l'Annexe F de la Recommandation T.90**

**F.3.1.3** La Figure F.4 montre le format de données pour le bloc identificateur de profil télématique.



T0826330-96

FIGURE F.4/T.90

**Format des données pour le bloc identificateur de profil télématique (TPI)**

**F.3.1.4 Codage de l'identificateur TPI**

TABLEAU F.4/T.90

**Codages identificateurs du fournisseur de service télématique pour le bloc TPI**

8	7	6	5	4	3	2	1	contenu
0	0	0	0	0	0	0	0	réservé
0	0	0	0	0	0	0	1	identificateur de terminal (TI)
0	0	0	1	0	0	0	0	réservé
0	0	0	1	0	0	0	1	G4 (G4)

8	7	6	5	4	3	2	1	contenu
0	0	0	1	0	0	1	0	identificateur télécopie G3C (G3C) (Annexe C/T.30, mode numérique)
0	0	0	1	0	0	1	1	identificateur télécopie G3F (G3F) (Annexe F/T.4)
0	0	0	1	0	1	0	0	identificateur télécopie G3V (Annexe C/T.30, mode analogique. Note)
0	0	0	1	0	1	0	1	}
				:				}
1	1	1	1	1	1	1	1	} réservé pour extension future
								}

NOTE - G3V désigne la transmission analogique au moyen des procédures de l'Annexe C/T.30.

Exemple de codage: format d'identificateur TPI pour mode G3C seulement (sans paramètres).

TI	LI	identificateur télécopie G3C	indicateur LI
0000 0001	0000 0010	0001 0010	0000 0000

NOTE - Pour les terminaux multimodes, plusieurs identificateurs peuvent être indiqués (par exemple G4 et G3F).

FIGURE F.5/T.90

**Exemple de codage pour la télécopie G3C (sans paramètres)**

## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Réseau téléphonique et RNIS
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission
Série H	Transmission des signaux autres que téléphoniques
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques et télévisuels
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	Maintenance: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques, et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophoniques et télévisuels
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
<b>Série T</b>	<b>Equipements terminaux et protocoles des services télématiques</b>
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Z	Langages de programmation